



Mairie

87 rue du Bocage
44440 JOUÉ-SUR-ERDRE
Tél : 02 40 72 35 43
Fax : 02 40 72 34 40

Mail mairie
mairie@jouesurerdre.fr

Mail cantine
cantine@jouesurerdre.fr

Mail communication
communication@jouesurerdre.fr

Site internet
<https://www.jouesurerdre.fr>

FORUM ASSOCIATIONS du 30 AOÛT Complexe Sportif de la Vallée de l'Erdre, samedi 30 août de 9 h 00 à 13h. Vin d'honneur offert par la Mairie vers 12 h 30.

Flash mensuel

Directeur de la publication : Jean-Pierre BELLEIL, Maire.
Adjoint à la Communication : Christian JADEAU.
tirage 450 exemplaires

AGRANDISSEMENT DE LA COUR À L'ÉCOLE JOLIVOT

Pour la rentrée scolaire, les élèves de l'école publique vont découvrir une cour de récréation transformée et quasiment deux fois plus grande. En effet, avec l'achat de la propriété Dagobert, la municipalité a pu réunir les deux bâtiments de l'école. Durant plusieurs mois les enseignants, le conseil d'école, et la commission scolaire municipale ont élaboré un aménagement de la nouvelle cour. Plusieurs zones ont été définies: un cheminement piétonnier allant de Jolivot 1 à Jolivot 2, un espace jeux de ballons, un bac à sable, une structure de jeu mobile, en conservant le maximum d'espaces végétalisés, et les arbres existants.

Dès le début du mois de juillet, les services techniques de la commune se sont mobilisés pour débroussailler et aménager les différentes zones, ainsi que le déplacement d'un cabanon (photo).



Septembre 2025

Agenda

Samedi 30 août: 9h 13h:
Forum des associations

Vendredi 05 septembre:
Concours palets ESJ football

Samedi 6 septembre:
50 ans Joué basket

Jeu 11 septembre:
Repas d'automne
Club de l'amitié

Samedi 13 septembre:
Permanence JM&P mairie

Samedi 20 septembre
Chauffe du four l'ami d'pain:

19 au 21 septembre:
Fête du jeu ludothèque

20 et 21 septembre:
Journées du patrimoine

Mardi 23 septembre :
Rentrée du yoga

Dimanche 28 septembre
Sortie nature local'osons

4-5 octobre
D'arbre en arbres
à la Riente Vallée – Riallée

Jeu 9 octobre
Après-midi jeux

Dimanche 12 octobre:
Rando vintage

17 au 19 octobre:
Ce soir je sors mes parents

Samedi 8 novembre
Troc Plantes

Jeu 27 novembre
Repas du Téléthon

SAMEDI 30 AOÛT

DE 9H00 À 13H00

FORUM DES ASSOCIATIONS

Joué sur Erdre



ENTRÉE GRATUITE



OUVERT À TOUS



ANIMATIONS &
DÉMONSTRATIONS



COMPLEXE SPORTIF DE
LA VALLÉE DE L'ERDRE

CONTACT

Frederic TROVALLET - 06 08 71 26 01
mairie@jouesurerdre.fr

L'ÉCOLE PRIMAIRE ROGER ET RENÉE JOLIVOT
DE JOUÉ SUR ERDRE RECHERCHE UN

SERVICE CIVIQUE

RENTÉE 2025

MISSIONS :

- GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE
- ANIMATION DES TEMPS DE RÉCRÉATION
- PRISE EN CHARGE DE PETITS GROUPES D'ÉLÈVES

De 18 à
25 ans

CONTACTEZ-NOUS !

ce.0440732g@ac-nantes.fr
0240723447

Abonnez vous

au flash mensuel

Envoi par mail aux abonnés, c'est gratuit; s'adresser à la mairie:
02 40 72 35 43

FLASH

Envoi des articles
avant le:
15 septembre

Délibérations du Conseil Municipal du 8 juillet 2025 (résumé)

PRÉSENTS : MM. Jean-Pierre BELLEIL, Maire, Guy PÉTARD, Roseline VOISIN, Christian JADEAU, Liliane MERLAUD, Frédéric TROVALLET (Adjoints), Émilie BATARD, Marie-Paule BELLEIL, Ann BENOIT, Amandine BOURÉ, Yves BOURÉ, Marie-Dominique BRANCHEREAU, Didier LESEULT, Thierry MARCHAND, Olivier RAVARD, Frédéric SIMONNEAU. **ABSENTS et EXCUSÉS**: Yann DENIAUD, Anne-Claude BRANCHEREAU, Jessica DUFOUR

PRIX DES REPAS CANTINE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026 : Pour parvenir à un bilan financièrement équilibré, il conviendrait de fixer le repas à 8,83 € . Total des dépenses= 318 913 € , recettes participation des familles = 147 500 € , total pris en charge par la commune 171.413 € soit **53 % du coût d'un repas**. Le conseil propose d'augmenter le prix des repas cantine de 2,50 % soit : enfants de Joué : 4.30 €, enfants apportant le panier repas (PAI) : 1.20 €, enfants résidant à l'extérieur : 5,40 € adulte : 8.00 €.

CRÉATION D'EMPLOIS TEMPORAIRES POUR LA CANTINE emplois à temps non complet : BASSI Karine, BERCHÉL Daniel, BERNARDIN – LEGO Barbara, BOUYER Fabienne, CORTEZ GRACA Evelyne, DAVID Joëlle, GARNIER Aurélie, LALLEMENT Sophie, MANGEARD Nadège

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR TRAVAUX DE RÉNOVATION CHAUFFERIE DE LA MAIRIE DE JOUÉ-SUR-ERDRE : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le choix de l'entreprise DURAND pour un montant de 40.489,95 € HT

AGRANDISSEMENT DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : CHOIX DU BUREAU DE CONTRÔLE SPS : le conseil adopte la proposition de la société Apave, coût HT = 2.880€

DÉLIBÉRATION PRESCRIVANT LA RÉVISION ALLÉGÉE N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE JOUÉ-SUR-ERDRE : parcours d'accrobranche à Vioreau, définition des modalités de concertation.

Le conseil municipal, à l'unanimité prescrit la révision allégée.

MODIFICATION DU PLU, CHANGEMENT DE DESTINATIONS POSSIBLES DE BÂTIMENTS : PRESCRIPTION ET MODALITÉS DE CONCERTATION Plusieurs bâtiments ne sont actuellement pas identifiés dans le PLU, le conseil municipal, À L'UNANIMITÉ approuve les modalités prévues. Période de concertation : du 10 juillet 2025 au 10 décembre 2025 .

DIVERS : les travaux de végétalisation de la cour de l'école publique ont commencé, et seront achevés pour la rentrée de septembre 2025. Les parcelles de terre pour l'agrandissement (69 lots en tout) du lotissement Le Clos des Prairies 2 ont été vendues à la société Viabilis. 21 lots sont déjà réservés sur les 38 lots de la première tranche. La viabilisation de la ZA de La Cornilleterie, rue du Stade, commencera en septembre 2025.

Animations et informations communales

MODIFICATION DE DROIT COMMUN NUMÉRO 1 DU PLU POUR CHANGEMENT POSSIBLE DE DESTINATION DE BÂTIMENTS

Dans le cadre de la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme, la mairie lance une procédure de concertation préalable avec la population, du 10 juillet au 10 décembre 2025. Le dossier est consultable sur le site internet de la commune et à la mairie. Il s'agit d'étudier le changement possible de destination de plusieurs bâtiments et, le cas échéant, de les cartographier sur le plan de zonage.

RÉVISION ALLÉGÉE NUMÉRO 2 DU PLU PAR COURS ACCROBRANCHE

Dans le cadre de la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme, la mairie lance une procédure de concertation préalable avec la population du 21 juillet au 22 septembre 2025. Dossier consultable sur le site internet de la commune et à la mairie. Il s'agit de créer un STECAL (secteur de taille et de capacité d'accueil limités) sur la zone Naturelle forestière au lieudit « La Bobinière Forêt de Vioreau », pour formaliser l'installation d'un parcours d'accrobranche, près de la plage de Vioreau, projet validé par la Préfecture le 25 juin 2024.

RÉVISION GÉNÉRALE DU SCOT : RÉUNIONS PUBLIQUES

Quels aménagements pour le territoire du Pays d'Ancenis ? C'est l'enjeu du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Dans le cadre de sa révision générale, la COMPA propose 4 réunions publiques en septembre. La portée du SCOT est large : accueil de la population, production de logements, développement des zones d'activités économiques, préservation des espaces (agricoles, naturels...), adaptation au changement climatique, prise en compte des risques. Les habitants sont invités aux prochaines réunions : les 9, 16, 23 et 30 septembre. **Pour le secteur ouest: Mardi 9 Septembre 2025 à 19h. Espace culturel Le Préambule Ligné.** Secteur est : mardi 16 septembre à 19h à l'Espace Alexandre Gautier à Loireauxence. Secteur centre : mardi 23 septembre à 19h à l'Espace Edouard Landrain à Ancenis-Saint-Géréon. Secteur nord : mardi 30 septembre à 19h à l'Espace Paul Guimard à Vallons-de-l'Erdre. Plus d'infos sur le site de la COMPA.

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE RÉVISION ALLÉGÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté du 13 août 2025, une enquête publique est ouverte sur le projet de création d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limitée sur le secteur du Bois Jean. Madame Catherine ETIEN, commissaire enquêtrice assurera des permanences à la Mairie lundi 29 septembre 2025 de 9 h à 12 h, vendredi 03 octobre 2025 de 14 h à 17 h 00, mercredi 15 octobre 2025 de 9 h à 12 h, mercredi 29 octobre 2025 de 9 h à 12 h. Pendant toute la durée de l'enquête, l'ensemble du dossier sera consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture au public et sur le site internet : www.jouesurerdre.fr. Les observations sur le projet de révision pourront être consignées sur le registre d'enquête publique ou adressées par courrier électronique à la commissaire enquêtrice à l'adresse : mairie@jouesurerdre.fr ou Mairie de Joué-sur-Erdre, 87 rue du Bocage, 44440 Joué-sur-Erdre.